



RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES JEUNES

RIS n°2 semaine 40

Rencontres du 6 et 7 octobre 2018

Poules concernées : CFE, CME

RAS

(Publié le 11/10/2018)

Information importante : pour toute autre information ou réclamation, vous pouvez contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.